

Validé en octobre 2021, le projet « Psysalide » est une déclinaison des projets paramédicaux et médicaux du Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure. Ces projets sont les socles de notre projet d'établissement, au même titre que le projet qualité ou le projet social. A ce titre, « Psysalide » est en adéquation avec les autres projets de pôle et s'intègre aux orientations du projet territorial de Santé Mentale et à la feuille de route nationale.

Le projet médico-soignant formalise les objectifs du pôle sur lesquels porteront les actions cliniques, organisationnelles, managériales et de formation.

Il propose une réponse aux besoins du territoire, aux attentes des usagers et aux questionnements des professionnels libéraux. Il est le fruit d'une réflexion médicale et paramédicale commune qui vise à définir, organiser et garantir une stratégie de prise en charge globale.

## 2 logiques

- Une logique de filière d'âge
- Une logique de filière de prise en charge

## 4 axes

- Prévention en Santé Mentale
- Décliner des parcours de soins spécifiques en travaillant les articulations avec les intervenants d'amont et d'aval
- Favoriser le maintien des patients en situation de handicap psychique lourd dans les structures médico-sociales adaptées
- Développer les modalités de prise en charge en réhabilitation psychosociale pour favoriser le projet de vie en société.

## La modernisation du site d'Yzeure

Le projet médico-soignant du pôle Santé Mentale implique une modification de notre capacitaire et de nos modalités de prises en charge qui nécessite un vaste programme de **réaménagement et de modernisation du site d'Yzeure**, dédié à la santé mentale.

Il prévoit notamment des **relocalisations dans des bâtiments existants** qui seront valorisés mais aussi la **construction de nouveaux locaux** qui répondront aux exigences en termes de qualité d'accueil et d'adaptation aux soins innovants.

Tout cela en respectant des logiques de mutualisation d'espaces et de moyens, d'adaptabilité à de possibles évolutions, d'orientations des activités et, en conséquence, de maîtrise des coûts.



*Ce programme de modernisation est inscrit dans la stratégie régionale d'investissements et bénéficiera donc d'un soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour sa réalisation.*

## ALLO J'ÉCOUTE, UNE RANDONNÉE À TRAVERS LA SANTÉ MENTALE



**Emprunter le chemin du soin n'est pas chose aisée. Plusieurs voies s'offrent à celui qui est en souffrance psychique et à ceux qui font face à l'expression d'un mal être. En Santé Mentale, demande et besoin sont difficiles à distinguer et les modalités de prise en charge pas simples à appréhender.**

Au CMP (Centre Médico-Psychologique), lieu de consultation par excellence, l'accueil téléphonique ne se limite plus seulement à une prise de rendez-vous mais évolue vers un ensemble d'écoute, d'information, d'orientation pour faciliter l'engagement dans le soin.

Se saisir de ce constat permet aujourd'hui d'adapter nos réponses en proposant des plages d'accueil téléphonique gérées par un infirmier en lien avec les assistantes médico-administratives.

### Les objectifs visés :

- Échanger avec des personnes pour lesquelles passer la porte du CMP reste compliqué.
- Orienter plus efficacement vers le professionnel adapté ou les partenaires compétents.
- Donner des informations sur l'offre de soins et sur les ressources à mobiliser.
- Faciliter l'échange avec les professionnels pour une meilleure complémentarité.

## LA RÉHAB' : VERS DE NOUVELLES ORIENTATIONS DE PRATIQUES DE SOIN

**La réhabilitation psychosociale est un ensemble de procédés visant au rétablissement d'une personne en souffrance psychique. Ces procédés utilisent les ressources et les aptitudes de la personne là ou d'autres pratiques de soins se centrent sur les troubles.**

En effet, si la plupart des symptômes induits par la maladie peuvent être stabilisés à l'aide de thérapeutiques médicamenteuses, certaines difficultés persistent. Les outils de réhabilitation que sont la remédiation cognitive, l'éducation thérapeutique, le travail sur les habiletés sociales permettent d'agir et de limiter l'impact de ces difficultés. Suite à une évaluation pluridisciplinaire, un programme individualisé de prise en charge est proposé à la personne qui, ainsi, s'inscrit dans une démarche volontaire.